

Décret

Générale

colonial

Décret n° 01/09/1939 portant déclaration et mise sous séquestre des biens appartenant à des ennemis.

n° 01/09/1939

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
1 septembre 1939

Numéro JO
n° 515 du 31/10/1939

Date du numéro
31 octobre 1939

TEXTE INTÉGRAL

Page 11092, 1re colonne, 4e alinéa, 12e ligne, au lieu de : « de la loi du 1er septembre 1939 », lire : « du décret-oi du 1^{er} septembre 1939 » ; même page, 2e colonne, 13e et 14e lignes, au lieu de : « cette proposition », lire : « cette proportion ».

Page 11093, art. 4, 3e ligne, au lieu de : « de la loi du 1er septembre 1939 », lire : « du décret-oi du 1er septembre 1939 » : même page, art. 3, 4e ligne, même correction: même page, art. 15, 2e ligne, lire : « le décret-loi du 1er septembre 1939 ».